



2017 ACECD Africa Conference on Economic Costs of Disasters

23-25 October 2017
Pretoria, South Africa

info@gravitazzci.org

NOTE CONCEPTUELLE

23 -25 octobre 2017

Pretoria, Afrique du Sud

1. INTRODUCTION

Le monde fait actuellement face à une augmentation alarmante de la fréquence et de l'ampleur des catastrophes naturelles. Cela est notamment attribué au phénomène global du changement climatique. Depuis 1980, huit des dix catastrophes les plus meurtrières du monde ont eu lieu après l'an 2000, la catastrophe la plus dévastatrice ayant été le séisme de 2010 en Haïti, avec près de 222,570 décès. En 2015, un total de 1565 tremblements de terre d'une magnitude équivalant ou supérieure à 5 sur l'échelle de Richter ont été enregistrés dans le monde entier. Selon le *World Disasters Report* de 2013, les inondations ont représenté 44% des décès causés par des risques naturels – plus que toute autre catastrophe naturelle, y compris les tempêtes, qui représentaient 41 % du total des pertes. Il y a donc un souci évident dans le monde entier – parmi les décideurs, les experts, les entreprises et les collectivités – au sujet de l'augmentation du nombre de catastrophes et de leurs graves conséquences sur les moyens de subsistance des populations.

Durant la période de mise en œuvre du cadre d'Action de Hyogo 2005-2015 (HFA)^[1], le monde a fait d'importants progrès en matière de réduction de la mortalité en cas de catastrophe. À l'issue du HFA, et dans le contexte de l'introduction du cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 (SFDRR), il était admis que le monde avait opéré un grand pas en avant s'agissant de sauver des vies lors de catastrophes. Cependant, une préoccupation a émergé : malgré les progrès accomplis en matière de réduction de la mortalité, les pertes économiques occasionnées par les catastrophes subissaient une augmentation. Entre 2000 et 2012, **1,2 millions de personnes** ont été déclarées décédées et **2,9 milliards de personnes** touchées par des catastrophes naturelles. Les dommages aux infrastructures et aux moyens de subsistance ont été estimés à **1,7 milliards de dollars**. En provoquant d'importants dommages aux infrastructures, des fermetures d'entreprises et une détérioration générale des moyens de subsistance pour les populations touchées, les catastrophes naturelles peuvent être à l'origine de pertes considérables.

Au niveau continental, l'Afrique a également connu sa part de catastrophes. Bien que l'ampleur des catastrophes en Afrique est généralement inférieure par rapport à d'autres continents tels que l'Asie, leurs effets sur les populations touchées ont été dévastateurs. Cela s'explique en grande partie par des niveaux de vulnérabilité au risque plus élevés parmi les populations africaines. Sur 100 catastrophes signalées dans le monde, seulement 20 ont eu lieu en Afrique ; pourtant, le continent affiche 60% des décès liés

aux catastrophes. L'indice de risque mondial [2] illustre clairement cette relation et montre que sur les 15 pays possédant le plus haut niveau de vulnérabilité face aux catastrophes, 13 sont situés sur le continent africain. En effet, des pays comme le Libéria (classé 56^{ème}), la Zambie (classée 66^{ème}) et la République centrafricaine (classée 71^{ème}) ont des niveaux élevés de vulnérabilité par opposition à des niveaux élevés d'exposition aux risques. Parmi les principaux risques, peuvent être comptés les épidémies, les maladies endémiques, les sécheresses, les inondations, les parasites agricoles et les feux de brousse, bien que certaines zones soient également sensibles aux tremblements de terre, aux cyclones et aux éruptions volcaniques. Les risques environnementaux interagissent avec les dangers anthropiques tels que les conflits armés, les incidents aériens, routiers et ferroviaires, ainsi que les risques industriels comme les accidents miniers et les déversements de produits chimiques. Les autres facteurs comprennent la croissance rapide des populations urbaines, les migrations forcées, la dégradation de l'environnement, l'urbanisation précaire, l'insécurité alimentaire, la pauvreté, la fragilité des économies, des infrastructures et des institutions, ainsi que l'instabilité politique et culturelle.

Les maladies et les conflits possèdent également un effet dévastateur sur les moyens de subsistance et les biens des populations. Par exemple, dans l'ensemble du continent africain, on dénombre chaque année 500,000 décès associés à la rougeole ; d'autre part, les coûts directs et indirects liés au paludisme sont estimés à 1,7 milliards de dollars par an. Depuis 1980, les conflits ont causé au moins 3,7 millions de décès supplémentaires et coûtent à la région près de 13 milliards de dollars par an. Tout aussi destructrices, les guerres ont détruit 70 % des réseaux de santé de certains pays et ont laissé derrière elles près de 30 millions de mines antipersonnel, faisant de l'Afrique le continent le plus infesté par les mines [3].

En 2016, le continent a été frappé par sa pire sécheresse en 30 ans à la suite du phénomène El Niño [4], affectant plus de 40 millions de personnes en Afrique australe uniquement. Cette crise a incité la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) à lancer un appel de 2,4 milliards de dollars pour aider les populations nécessitant une aide alimentaire d'urgence.

Quand une catastrophe naturelle survient à l'échelle d'un pays, des décennies de développement peuvent être érodées en un très court laps de temps. Les fonds qui sont normalement affectés à la planification et la mise en œuvre des activités de développement sont déplacés en vue des interventions de réponse aux catastrophes. **II**

est donc essentiel que les Etats investissent dans la prévention et la préparation aux catastrophes, ainsi que dans les interventions de réponse et de rétablissement post-catastrophe, en vue de minimiser leurs effets. Sur le continent, les ressources publiques seules ne peuvent pas résoudre tous les besoins en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC). Les gouvernements doivent donc s'engager à collaborer avec d'autres acteurs afin de trouver des approches holistiques en matière de préparation, d'intervention et de rétablissement. Le secteur privé fait partie de l'un de ces acteurs.

Le rôle du secteur privé est par conséquent crucial pour répondre de manière adéquate à ces questions. Cependant, l'Afrique est en retard en matière de partenariats publics-privés (PPP) en général et dans le domaine de la RRC en particulier. Le secteur privé a souvent été négligé dans les efforts liés à la RRC en Afrique. Souvent, les acteurs gouvernementaux ne sont pas tout à fait sûrs de la meilleure façon de faire participer le secteur privé. Pourtant, quand les catastrophes se déclarent, ce dernier est également affecté et a donc tout intérêt à être préparé, étant donné qu'en moyenne, les pertes mondiales économiques dues aux catastrophes varient entre 250 et 300 milliards de dollars par an^[5]. Dans ce contexte, **le secteur privé devrait être davantage impliqué dans la réduction des risques de catastrophes afin d'aider les gouvernements à bâtir des économies résilientes et à atteindre les objectifs du développement durable (ODD).**

2. Le Cadre de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophe 2015-2030

Afin de réduire les risques de catastrophe et de construire un monde plus résilient, les pays africains ainsi que d'autres États membres de l'ONU ont signé et adopté en mars 2015 le **Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 (SFDRR)** à Sendai, au Japon. Le SFDRR est un cadre de gestion des risques de catastrophes fournissant des orientations en matière de RRC sur une période de 15 ans. Il expose quatre priorités d'action et sept objectifs globaux devant être réalisés et mis en œuvre à l'horizon 2030 par les États signataires. Les sept objectifs sont : (a) la réduction de la mortalité globale en cas de catastrophe ; (b) la réduction du nombre de personnes touchées ; (c) la **réduction des pertes économiques par rapport au PIB en cas de catastrophe**; (d) la réduction des dommages aux infrastructures vitales ; (e) l'augmentation du nombre de pays dotés de stratégies de RRC ; (f) le renforcement de la

COMITE DE PILOTAGE: Dr. Greenwell Matchaya, Mme Kehinde Balogun, Prof. Justice Nchunu, Mme. Beatriz Lopez, Dr. Wilfred Lunga, M. Millan Atam, Mme. Vilma Hossini, Dr. Ololade Dosunmu, M. Dehougnam Ahokpossì

coopération internationale aux pays en développement ; (g) l'augmentation de la disponibilité et de l'accès aux systèmes d'alerte précoce multirisques (EWS) et en cas de catastrophe. Ces objectifs devront être atteints à travers les quatre priorités d'action suivantes : 1) Comprendre les risques de catastrophe ; 2) Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer ; 3) **Investir dans la réduction des risques de catastrophe pour la résilience** et 4) Améliorer la préparation aux catastrophes pour répondre efficacement aux catastrophes et de « mieux reconstruire».

Le SFDRR souligne que les États ont la responsabilité de prévenir et de réduire les risques de catastrophes par le biais de sa mise en œuvre. Il reconnaît aussi que cette responsabilité doit être partagée entre les différents acteurs. Par exemple, le secteur public et le secteur privé devrait activement investir dans la RRC ainsi que dans la construction de communautés et d'économie résilientes. En effet, **le troisième objectif du SFDRR** relatif à la réduction des pertes économiques liées aux catastrophes **et la troisième priorité d'action** liée au besoin d'investir dans la RRC, **invitent le secteur privé à travailler avec les États membres pour appliquer le cadre de Sendai. Le secteur privé a donc un intérêt à investir dans la RRC pour réduire les risques et promouvoir la continuité de ses opérations en cas de catastrophe.**

Le cadre de Sendai entamera sa troisième année de mise en œuvre en 2017. Par conséquent, la surveillance et l'évaluation des progrès accomplis par les pays africains revêtiront un aspect crucial et détermineront les niveaux d'assistance financière et technique qui seront exigés de la part du secteur privé et d'autres intervenants afin de réduire les risques de catastrophes.

3. ACECD 2017 : la Conférence africaine sur le coût économique des catastrophes

La **Conférence africaine sur le coût économique des catastrophes**, qui mettra l'accent sur **le rôle du secteur privé dans la réduction risque de catastrophes (RRC)**, se tiendra à Pretoria, en Afrique du Sud, du 23 au 25 octobre 2017. Il s'agira de **la première conférence continentale se focalisant exclusivement sur la participation active du secteur privé dans la RRC**. Cette plateforme de haut niveau réunira des décideurs des secteurs privé et public - y compris des leaders de l'industrie, des entrepreneurs, des praticiens, des scientifiques, des responsables de gouvernements nationaux et locaux, ainsi que des économistes de l'environnement et du développement, des universitaires,

COMITE DE PILOTAGE: Dr. Greenwell Matchaya, Mme Kehinde Balogun, Prof. Justice Nchunu, Mme. Beatriz Lopez, Dr. Wilfred Lunga, M. Millan Atam, Mme. Vilma Hossini, Dr. Ololade Dosunmu, M. Dehougnam Ahokpossi

des organisations de la société civile ou encore d'autres groupes d'intervenants – en vue de discuter de l'impact économique actuel et futur des catastrophes sur le continent africain. Cette conférence se penchera également les meilleures pratiques et approches visant à favoriser une collaboration plus étroite entre le gouvernement et le secteur privé en termes de RRC, à promouvoir la résilience et à contribuer au développement durable en Afrique.

Cette conférence invite le secteur privé à participer activement en investissant dans la RRC et servira également de plateforme permettant aux gouvernements d'examiner les meilleures approches pour entrer en partenariat avec les entreprises du secteur privé. En outre, cette conférence devra informer l'orientation future de la mise en œuvre du cadre de Sendai et déboucher sur des stratégies visant à promouvoir les investissements du secteur privé dans la RRC en vue de réduire les pertes économiques et contribuer à construire une Afrique plus résiliente

4. Sous-thèmes ACECD 2017

Les sous-thèmes de la conférence se concentreront sur les quatre priorités d'action du cadre de Sendai pour la réduction de risques de catastrophes (SFDRR) en mettant l'accent sur les opportunités de contribuer à ses objectifs. Les domaines d'intervention seront répartis selon les industries et liées aux priorités du cadre de Sendai, à savoir :

- **Priorité 1:** Comprendre les risques de catastrophe ;
- **Priorité 2:** Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux gérer ces derniers ;
- **Priorité 3:** Investir dans la réduction des risques pour la résilience;
- **Priorité 4:** Améliorer la préparation aux catastrophes pour répondre efficacement et afin de "Mieux Construire" dans les phases de restauration, réhabilitation et reconstruction.

Les industries du secteur privé qui ont été identifiées comprennent :

- Système bancaire et financier ;
- Assurance ;
- Résilience urbaine ;
- Prestataires de services spécialisés ;
- Technologies de l'information et de la télécommunication ;
- Éducation ;

- Construction ;
- Exploitations minières ;
- Technologie alimentaire
- Industries manufacturières ;
- Vente au détail ;
- Logistique ;
- Agriculture ;
- Santé ;
- Produits pharmaceutiques ; et
- Eau, assainissement et hygiène (WASH)

5. Objectifs Spécifiques ACECD 2017

Les trois objectifs spécifiques de l'ACECD 2017 sont décrits ci-dessous :

I. Fournir une plateforme où ;

- a. Les acteurs privés et publics pourront se rencontrer pour discuter des coûts économiques des catastrophes sur le continent africain ;
- b. Les gouvernements pourront promouvoir des synergies et initier des partenariats avec les industries du secteur privé engagées à réduire le déficit de financement en matière de RRC ;
- c. Le secteur privé pourra identifier des opportunités commerciales pour le développement de produits et services liés à la RRC.

II. Débattre des *meilleures pratiques en matière de partenariats Public-privé (PPP) et des tendances* dans la mise en œuvre du SFDRR en Afrique.

III. Présenter des *résultats de recherche* relatifs au thème de la Conférence.

6. Résultats Attendus ACECD 2017

Les résultats attendus de l'ACECD 2017 sont les suivants :

1. Compilation et diffusion de *comptes rendus sur la conférence*, y compris de statistiques sur les pertes économiques liées aux catastrophes et comment celles-

COMITE DE PILOTAGE: Dr. Greenwell Matchaya, Mme Kehinde Balogun, Prof. Justice Nchunu, Mme. Beatriz Lopez, Dr. Wilfred Lunga, M. Millan Atam, Mme. Vilma Hossini, Dr. Ololade Dosunmu, M. Dehougnam Ahokossi

ci peuvent ralentir les efforts visant à atteindre les objectifs du développement durable et de l'accord de Paris ;

2. Rédaction et signature d'une **déclaration multisectorielle** sur les partenariats publics-privés (PPP) en matière de RRC ;
3. Élaboration d'un **plan d'action/cadre pour la participation du secteur privé** dans la RRC conformément aux objectifs et priorités d'action du cadre de Sendai.

7. Lieu et Date ACECD 2017

La Conférence africaine sur le coût économique des catastrophes se tiendra à **Pretoria, en Afrique du Sud, du lundi 23 au mercredi 25 octobre 2017.**

8. Public-cible ACECD 2017

La Conférence africaine sur le coût économique des catastrophes s'adresse aux décideurs et praticiens des secteurs privé et public. Plus précisément, les participants peuvent provenir de gouvernements et d'entreprises, mais il peut aussi s'agir d'universitaires, de scientifiques, de dirigeants communautaires, de représentants de la jeunesse ou de personnes dont les activités ou les décisions peuvent contribuer à la RRC et au renforcement de la résilience des communautés et des économies africaines.

9. Sponsors et partenaires ACECD 2017

Des opportunités de partenariat et de parrainage existent. Pour plus d'informations sur les options disponibles, veuillez vous référer à notre forfait partenariat/parrainage qui sera disponible sur le site Web de la Conférence (*en construction*).

10. Frais d'inscription de 2017 ACECD

Inscription précoce (<i>au plus tard le 30 juin 2017</i>)	200 USD
Tarifs réguliers : (<i>Inscription entre les 1er juillet et 15 août 2017</i>)	250 USD
Inscription tardive (<i>Inscription entre les 15 et 31 août 2017</i>)	300 USD

COMITE DE PILOTAGE: Dr. Greenwell Matchaya, Mme Kehinde Balogun, Prof. Justice Nchunu, Mme. Beatriz Lopez, Dr. Wilfred Lunga, M. Millan Atam, Mme. Vilma Hossini, Dr. Ololade Dosunmu, M. Dehougnam Ahokossi

Rabais étudiant : (*Parrainages limités. Termes et conditions applicables*)

11. Site Web ACECD de 2017

Un site Web dédié à la conférence est en cours de construction et contiendra tous les renseignements utiles relatifs à la conférence.

Organisations Partenaires

La Conférence est organisée par le **Département provincial de la Gouvernance coopérative et des Affaires traditionnelles du Gauteng (COGTA)** et par le **Centre Provincial de Gestion des Catastrophes du Gauteng (PMDC)** en coordination avec l'Institut **Gravitazz pour la prévention des catastrophes et la gestion des urgences**, une organisation basée à Midrand, en Afrique du Sud.

CONTACTS

Lonje Mwendera

Coordinatrice de GCI et de l'ACECD

lonje@gravitazzci.org

Jessica Johmann

Conseillère technique de l'ACECD

jessica@gravitazzcontinental.com

Tél : + 27 11 067 0321

Email : info@gravitazzci.org

Web : www.gravitazzci.org

COMITE DE PILOTAGE: Dr. Greenwell Matchaya, Mme Kehinde Balogun, Prof. Justice Nchunu, Mme. Beatriz Lopez, Dr. Wilfred Lunga, M. Millan Atam, Mme. Vilma Hossini, Dr. Ololade Dosunmu, M. Dehougnam Ahokossi

^[1]Le HFA est un plan de 10 ans visant à rendre le monde plus sûr face aux risques de catastrophes naturelles. Il a été entériné par l'Assemblée générale de l'ONU à travers la [résolution A/RES/60/195](#) suivant la Conférence globale sur la réduction des risques de catastrophe mondiale en 2005

^[2]Le World Risk Index est calculé par l'Université de Stuttgart, et établit un classement de 171 pays en multipliant la vulnérabilité à l'exposition aux catastrophes naturelles (cyclones, sécheresses, séismes, inondations et élévation du niveau marin). Il fait partie intégrante du WorldRiskReport publié par l'UNU-EHS et Bündnis Entwicklung Hilft.

^[3] <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/9170231>

^[4]El Nino est un réchauffement allant du centre à l'est du Pacifique tropical se produisant en moyenne tous les deux à sept ans. Lors d'un événement El Niño, les températures à la surface du Pacifique peuvent augmenter de 1-3 degrés F ou davantage pendant une période pouvant durer de quelques mois à un, voire deux ans. El Nino possède un impact sur les systèmes météorologiques dans le monde entier de telle sorte que certains endroits reçoivent plus de pluie, alors que d'autres n'en reçoivent pas, la norme devenant plus extrême (UNOCHA, 2016).

^[5]Rapport d'évaluation global, 2015.